



Guide élèves-parents

École secondaire Toronto Ouest

(2024-2025)



<http://ecolesecondairetorontoouest.csviamonde.ca/>

Mis à jour le 17 septembre 2024

Bienvenue!

Un mot du Conseil d'école:

Chers élèves, parents, tuteurs, tutrices,

Le Conseil d'école, représentant les parents d'élèves de l'École secondaire Toronto Ouest, est très fier de vous présenter le guide élèves-parents 2024-2025.

Ce guide répond à un vrai besoin des parents d'en savoir plus sur la vie scolaire de leurs enfants. Ainsi, le Conseil d'école, en collaboration avec la direction d'école, a élaboré un guide où il a rassemblé des renseignements sur l'école, ses programmes et la vie scolaire. Vous y trouverez également les informations relatives aux activités parascolaires, le code de vie, les cotisations, les impôts scolaires et les dates importantes à retenir.

Le guide des parents se trouve en format PDF sur le site Web de l'école dans la rubrique «Documents de l'école».

Bonne lecture,

Le Conseil d'école

Table des matières

Bienvenue!	1
Table des matières	2
1- PRÉSENTATION ET COORDONNÉES DE L'ÉCOLE	5
1.1 Site Web de l'école	5
1.2 Réseaux sociaux	5
1.3 Messageries	5
1.4 Personnel	6
1.5 Horaire de la journée	7
2. LA VIE SCOLAIRE : TRANSPORT, ARRIVÉES ET DÉPARTS	8
2.1 Procédures d'arrivée et de départ	8
2.2 Transport	8
2.3 Casiers et cadenas	8
2.4 Un mot sur les retards	9
2.5 Absences et système d'assiduité	9
2.6 Avis importants, annulations et fermetures	9
3. LES REPAS	9
3.1 Heure du repas	9
3.2 Cafétéria de l'école	10
3.3 Programme de collations	10
4. PLATEFORMES DE COMMUNICATION	10
4.1 Messageries	10
4.2 Teams	10
4.3 Guichet Viamonde School-day	10
5. LA VIE PARASCOLAIRE ET LA COMMUNAUTÉ	11
5.1 Activités parascolaires	11
Clubs sportifs	12
Clubs éducatifs	12
Clubs culturels	12
5.2 Conseil des élèves	13

5.3 Participation des parents	13
5.4 Conseil d'école	13
5.5 Principaux événements annuels	14
6. CLIMAT SCOLAIRE ET BIEN-ÊTRE	15
6.1 Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation	15
6.2 Politique concernant les appareils électroniques	15
7. QUESTIONS D'ARGENT	16
7.1 Fournitures scolaires	16
7.2 Cotisation annuelle	16
7.3 Impôt scolaire municipal	16
8. PARCOURS SCOLAIRE	17
8.1 Programme élémentaire, cycle intermédiaire (7 ^e et 8 ^e)	17
8.2 Programmes secondaires (9 ^e à la 12 ^e)	17
8.3 OQRE	17
8.3.1 TPM	17
8.3.2 TPCL	18
8.3.3 Service communautaire	18
8.3.4 Certificat de bilinguisme	19
9. APPUI À L'APPRENTISSAGE	19
9.1 Aide aux devoirs à l'école	19
9.2 Mon Eurêka	19
9.3 Élève-tuteur	19
9.4 Programme d'appui aux nouveaux arrivants	19
9.5 Élèves ayant des besoins particuliers	19
9.6 Cours d'été	20
9.7 Cours en ligne	20
10. PROGRAMMES SPÉCIALISÉS	21
10.1 Baccalauréat International (BI)	21
10.2 Éducation coopérative (COOP)	21
10.3 Majeure Haute Spécialisation (MHS)	22

10.4 Double reconnaissance de crédits	22
10.5 Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)	22
11. RESSOURCES ADDITIONNELLES POUR LES PARENTS	23
Annexe 1	25
Code de vie de l'École secondaire Toronto Ouest	25
CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE	26
CHANDAIL À CAPUCHE 45 \$:	26

1- PRÉSENTATION ET COORDONNÉES DE L'ÉCOLE

L'École secondaire Toronto Ouest fait partie du Conseil scolaire Viamonde, un conseil scolaire laïque. Elle a ouvert ses portes en 2012. Aujourd'hui, les élèves évoluent et grandissent au sein d'une communauté scolaire exceptionnelle, toujours prête à relever de nouveaux défis.

Adresse : 330, avenue Lansdowne, Toronto M6H 3Y1

Téléphone : 416 532-6592

1.1 Site Web de l'école

<http://ecolesecondairetorontoouest.csviamonde.ca/>

1.2 Réseaux sociaux

- **Page Facebook de l'école officielle** pour obtenir des nouvelles de l'école : <https://www.facebook.com/ESTorontoOuest/>
- **Page Instagram de l'école :**
https://www.instagram.com/toronto_ouest
- **Page Facebook Parents de Toronto Ouest** afin de créer un sens d'appartenance à la communauté d'école : <https://www.facebook.com/groups/897427455005424>
- Suivez l'école aussi via **X (Twitter)** @TorontoOuest

1.3 Messageries

L'école privilégie le courrier électronique comme moyen de communication avec les parents. Si vous ne recevez pas de courriels de l'école, veuillez communiquer avec le secrétaire en chef du bureau.

Pour consulter la liste à jour et complète du personnel enseignant et d'encadrement, prière de visiter le site Web de l'école.

1.4 Personnel

Direction		
Direction	Valérie Honorez	honorezv@csviamonde.ca
Direction adjointe	Magatte Fall	fallm@csviamonde.ca
Administration		
Secrétaire en chef	Maddie Abdi	abdim@csviamonde.ca
Secrétaire	Rachel Balaka	balakar@csviamonde.ca
Conseil scolaire		
Surintendant de l'éducation	Roland Desloges	deslogesr@csviamonde.ca
Conseillère scolaire (school trustee)	Geneviève Oger	ogerg@csviamonde.ca

Vous trouverez la liste à jour des membres du personnel sur le site de l'école: https://csviamonde.ca/fileadmin/ecoles/Ecole_secondaire_Toronto_Ouest/Membres_du_personnel_TOOU_2024-2025.pdf

1.5 Horaire de la journée

Le cycle intermédiaire et le palier secondaire fonctionnent avec une même grille horaire, répartie en cycles de huit jours.

7 h 55 – 8 h 10	entrée en salle de classe, hymne national et reconnaissance des territoires, annonces
8 h 10 – 9 h 25	période d'enseignement 1
9 h 25 – 9 h 30	transition
9 h 30 – 10 h 45	période 2
10 h 45 – 11 h 40	pause repas <i>récréation extérieure pour les 7^e et 8^e de 10 h 45 à 11 h 10</i>
11 h 40 – 11 h 45	transition
11 h 45 – 13 h 00	période 3
13 h 00 – 13 h 05	transition
13 h 05 – 14 h 20	période 4
14 h 20	Fin de la journée scolaire et départ

Cette grille est valable pour l'année scolaire 2024-2025 et peut être modifiée les années suivantes.

2. LA VIE SCOLAIRE : TRANSPORT, ARRIVÉES ET DÉPARTS

2.1 Procédures d'arrivée et de départ

- La surveillance de l'école n'est assurée qu'à partir de 7 h 55. L'élève ne peut donc arriver à l'école avant cette heure que s'il a un rendez-vous avec un adulte de l'école qui en assurera la supervision.
- La sonnerie de fin de journée retentit à 14 h 20. Les élèves qui prennent l'autobus scolaire doivent immédiatement se diriger vers leur casier pour se préparer à prendre leur autobus de retour. Les autobus quittent l'école à partir de 14 h 30.
- Les élèves qui rentrent chez eux par leurs propres moyens doivent quitter les lieux scolaires au plus tard à 16 h.
- Les élèves de 7e et 8e année participant à une activité parascolaire doivent avoir reçu l'autorisation d'un parent ou tuteur et doivent demeurer en tout temps avec l'adulte responsable de l'activité.
- Aucun élève ne doit rester dans l'école après la journée scolaire sans la supervision d'un adulte.

2.2 Transport

Transport scolaire : Un service de transport scolaire est offert par un tiers, Francobus. Si vous avez des questions à ce propos, veuillez communiquer directement avec Francobus au 1-800-749-0002 ou visitez le site Web: francobus.ca/.

TTC : Les élèves qui ont droit aux billets de TTC les recevront au début de chaque mois.

2.3 Casiers et cadenas

L'école fournit des cadenas aux nouveaux élèves, notamment ceux de la 7^e année, pour leur casier. Si le cadenas est perdu, un nouveau doit être acheté au coût de 15 \$ sur le Guichet Viamonde. Aucun cadenas ne peut venir de l'extérieur.

Pour des raisons de sécurité, veuillez encourager votre enfant à ne pas divulguer la combinaison de son cadenas. Il est conseillé de ne jamais laisser d'objet de valeur dans le casier.

2.4 Un mot sur les retards

L'attente est que chaque élève arrive à l'école pour 7 h 55 et qu'elle ou il arrive à temps aux périodes 2, 3 et 4. Dès l'accumulation de 3 retards un premier suivi sera fait auprès des parents. Si les retards persistent, les suivis subséquents seront faits par l'équipe administrative avec la conseillère en assiduité. Dans ce cas, la direction vous demandera de participer à l'élaboration d'un plan d'intervention pour s'assurer que votre enfant arrive à temps à chaque cours.

2.5 Absences et système d'assiduité

L'école utilise un système automatisé afin de vous aviser des absences de votre enfant. Ce système permet d'envoyer aux parents, de façon simultanée, un texte sur téléphone portable, un courriel et un message vocal à domicile pour toute absence non justifiée de votre enfant.

Les présences sont vérifiées à tous les cours. **Il est donc impératif que vous avisiez l'école pour motiver tout retard ou toute absence de votre enfant au 416-532-6562 ou par courriel à : assiduite-toou@csviamonde.ca**

2.6 Avis importants, annulations et fermetures

Les fermetures d'école sont indiquées sur le site Internet du Conseil scolaire (csviamonde.ca/) ainsi que sur le site Internet de l'école. Elles sont parfois relayées sur la page Facebook de l'école ou du conseil scolaire.

Les avis d'annulation ou de retard d'autobus scolaires sont affichés sur le site Internet du consortium de transport Francobus (<https://francobus.ca/>).

3. LES REPAS

3.1 Heure du repas

Notre école, accueillant à la fois les élèves du cycle intermédiaire et du secondaire, applique deux règles différentes quant aux sorties lors de l'heure du repas :

- Les élèves des 7^e et 8^e années doivent rester sur le terrain de l'école lors de la pause du repas,
- Les élèves de la 9^e à la 12^e année peuvent se déplacer à leur gré.

3.2 Cafétéria de l'école

La cafétéria est gérée par Kids Cuisine Santé. L'inscription se fait directement sur leur site : <https://kidscuisinesante.com>.

Aussi, l'élève peut acheter un repas à la carte, sans l'obligation de payer le mois entier.

3.3 Programme de collations

Notre école bénéficie d'un programme de collations, partiellement financé par la Ville de Toronto, et servi tous les matins à l'arrivée des élèves. Tout surplus est ensuite disponible pour tous au bureau pour l'heure du midi.

4. PLATEFORMES DE COMMUNICATION

4.1 Messageries

L'école privilégie le courrier électronique comme moyen de communication avec les parents.

4.2 Teams

Tous les élèves de l'école, de la 7e à la 12e année, ont accès à la plateforme Teams, où les enseignants partagent les documents de cours, les devoirs à faire, les principaux événements de la classe, etc.

Les parents peuvent avoir accès à Teams via les comptes de leurs enfants.

4.3 Guichet Viamonde School-day

School-day est une plate-forme vous permettant :

1. d'approuver les formulaires de permission pour les sorties éducatives,
2. d'effectuer tous les paiements en lien avec l'école ou le conseil et
3. de réserver votre créneau lors des rencontres parents-enseignants.

Les cartes Visa, MasterCard et Interac sont acceptées. Pour celles et ceux qui ne disposent pas de telles cartes (la carte Interac est gratuite auprès de votre institution financière), il est possible d'acheter dans le commerce (grandes pharmacies ou supermarchés) une carte Visa ou Mastercard prépayée. Pour celles ou ceux qui n'ont pas accès à Internet, une tablette est disponible au secrétariat à cet effet.

Pour toute information quant à l'inscription au Guichet Viamonde, veuillez contacter l'administration.

5. LA VIE PARASCOLAIRE ET LA COMMUNAUTÉ

5.1 Activités parascolaires

Grâce au bénévolat du personnel, l'école offre une gamme diverse d'activités parascolaires afin de permettre aux élèves de s'épanouir ainsi que de créer un esprit de communauté, de camaraderie et de fierté de notre école. Certains clubs sont en rapport avec les événements annuels comme le banquet hivernal, le Mois de l'histoire des Noirs ou bien le Comité 4 saisons de réconciliation.

Les clubs peuvent varier d'une année à l'autre en fonction du personnel. La liste suivante représente les clubs et comités proposés en 2023-2024 :

Activité	Participants
Clubs sportifs	
Athlétisme/Cross-country Badminton Basketball Basketball junior/senior Hockey Musculation Soccer Soccer senior Volleyball senior	7 ^e et 8 ^e 7 ^e à 12 ^e 7 ^e et 8 ^e (filles, garçons) 9 ^e à 12 ^e (garçons) Tous les élèves intéressés 9 ^e à 12 ^e 7 ^e et 8 ^e 11 ^e et 12 ^e 11 ^e et 12 ^e
Clubs éducatifs	
Éco-École Technique éclairage Jeux de société, D&D, MTG et Warhammer Mots croisés Robotique Concours de mathématiques Concours oratoire Dictée P.G.L. Journalisme/Reportage audiovisuel Théâtre/Production du spectacle Action TO/Club de justice sociale Annuaire Model UN	Ouvert à tous les élèves intéressés Ouvert à tous les élèves intéressés Ouvert à tous les élèves intéressés Ouvert à tous les élèves intéressés 7 ^e et 8 ^e Ecouter les annonces 7 ^e et 8 ^e 7 ^e et 8 ^e Ouvert à tous les élèves intéressés Ouvert à tous les élèves intéressés 9 ^e à 12 ^e 7 ^e à 12 ^e Ouvert à tous les élèves intéressés
Clubs culturels	
Cuisine Orchestre de musique Chorale Couture	Ouvert à tous les élèves intéressés Ouvert à tous les élèves intéressés Ouvert à tous les élèves intéressés Ouvert à tous les élèves intéressés
Comités	
LGBTQ+	Ouvert à tous les élèves intéressés

5.2 Conseil des élèves

Un groupe d'élèves élu-e-s par leurs pairs forme le Conseil des élèves qui a pour mandat d'écouter les élèves et de se faire l'écho de leurs préoccupations auprès de la direction. Il propose des activités scolaires ayant pour but d'accroître l'engagement des élèves envers leur école et leur communauté, tels les Olympiques scolaires, des danses, des journées à thèmes et des collectes à but caritatif. Les membres du Conseil des élèves ont ainsi l'occasion de développer leurs compétences en leadership. Il y a un représentant au conseil pour chaque année scolaire.

5.3 Participation des parents

Les parents bénévoles sont les bienvenus : n'hésitez pas à communiquer avec la direction si vous souhaitez soutenir une équipe ou un club existant ou pour avoir plus d'informations sur les critères du bénévolat.

5.4 Conseil d'école

Le Conseil d'école fonctionne de façon collégiale, il est composé d'un maximum de 12 parents, tutrices ou tuteurs qui doivent se réunir au moins 4 fois par an. Toute personne de la collectivité servie par l'école pourra assister aux réunions, qui se déroulent en français. Le compte rendu de chaque réunion ainsi que le bilan financier sont affichés sur le site Internet de l'école : <https://csviamonde.ca/nos-ecoles/trouver-une-ecole/fiche-ecole/ecole-secondaire-toronto-ouest/conseil-decole>

Le Conseil d'école formule des recommandations à la direction, réagit aux projets et directives du Conseil scolaire Viamonde, organise des conférences d'intérêt pour les parents de l'école et amasse des fonds pour des projets de l'école qui ne sont pas inscrits dans le budget de l'école mais qui ont un intérêt aux yeux des parents.

5.5 Principaux événements annuels

Septembre

- Prises de photos de classes/individuelles
- Pique-nique communautaire de la communauté scolaire
- Soirée curriculum (présentation par le personnel enseignant des programmes scolaires, de leurs attentes et des routines de classe)
- Élection du Conseil d'école (au besoin)
- Élection des représentants de classe
- Journée des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes
- Journée Terry Fox
- Journée Chandail orange

Novembre

- Remise des bulletins de « mi-semestre » des 9e au 12e
- Soirée rencontre parents-enseignants
- Invitons nos jeunes au travail
- Invitons nos 8e en 9e

Décembre

- Soirée portes ouvertes
- Marché d'hiver

Janvier/février

- Période d'examens de fin du 1er semestre pour le secondaire

Février

- Remise des bulletins du 1er semestre/1ers bulletins du cycle intermédiaire
- Dîner multi-culturel

Avril

- Remise du bulletin de « mi-semestre » pour le 2e semestre du secondaire
- Le festival de musique « Monde le son» (tous les 2 ans)

Juin

- Gala méritas académique
- Bal des finissants
- Remise des diplômes et des bulletins de fin d'année

6. CLIMAT SCOLAIRE ET BIEN-ÊTRE

6.1 Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation

L'école élabore annuellement un plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation.

Si vous savez ou vous soupçonnez que votre enfant est victime d'intimidation, n'hésitez pas à prendre contact immédiatement avec la direction qui peut intervenir de façon appropriée pour le bien-être de votre enfant et de tout autre élève impliqué. La cyberintimidation entre les élèves de l'école tombe sous la juridiction de l'école qui a l'obligation d'intervenir.

Il y a des codes QR et un site web pour les témoins et victimes d'intimidation afin de leur permettre de porter plainte de façon anonyme.

[https://csviamonde.ca/fileadmin/ecoles/Ecole_secondaire_Toronto_Ouest/PPIMI_2023-2024 - TOOU.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/ecoles/Ecole_secondaire_Toronto_Ouest/PPIMI_2023-2024_-_TOOU.pdf)

6.2 Politique concernant les appareils électroniques

Les appareils électroniques sont **strictement interdits en salle de classe** à moins d'en avoir l'autorisation de l'enseignant. **Si un appareil est utilisé sans permission, il sera apporté au bureau et confisqué pour la journée.** Dans le cas où un élève refuserait de remettre son appareil à l'enseignant, l'élève sera envoyé au bureau et les parents seront contactés.

Il y a un ratio d'un ordinateur par élève pour tous les élèves de l'école. Les 7^e et 8^e ont un chariot avec leurs ordinateurs dans la salle de classe. Les 9^e à 12^e peuvent transporter leur ordinateur entre l'école et la maison.

7. QUESTIONS D'ARGENT

7.1 Fournitures scolaires

En vertu d'une politique interne, l'école offre les fournitures de base. Il est toutefois recommandé de prévoir son propre matériel, tel que :

- Crayons à mine, stylos et surligneurs de différentes couleurs;
- Règle;
- Papier et cahiers;
- Classeurs et intercalaires;
- Calculatrice scientifique (facultatif).

Les détails de la politique :
[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Politiques du conseil/Education et education/EetE Politiques/3_101 Frais pour le materiel et les activites d'apprentissage politique 01.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Politiques_du_conseil/Education_et_education/EetE_Politiques/3_101_Frais_pour_le_materiel_et_les_activites_d'apprentissage_politique_01.pdf)

7.2 Cotisation annuelle

Un montant de 80 \$ par élève est demandé à la rentrée. La contribution est ajoutée à une enveloppe collective qui permet à l'école d'offrir des services et des activités qui rendent la vie de l'école plus intéressante et divertissante pour tous. Entre autres, ces frais couvrent la carte d'identité de l'élève ainsi qu'une partie des frais associés aux sorties éducatives. Le paiement est effectué via le Guichet Viamonde (School-Day).

7.3 Impôt scolaire municipal

L'impôt foncier municipal inclut un impôt scolaire qui contribue au financement du système d'enseignement public en Ontario. Pour chaque propriétaire foncier torontois, le conseil scolaire est par défaut le TDSB, qui chapeaute les écoles publiques anglophones. Le cas échéant, nous vous invitons à vérifier que vos impôts fonciers sont impartis au conseil scolaire de l'école de votre enfant, à la rubrique « Soutien scolaire » de votre évaluation foncière. Changez votre inscription sur la liste des électeurs scolaires de votre municipalité. Suivez le lien de la Société d'évaluation foncière des municipalités (MPAC):

<https://www.mpac.ca/fr/MakingChangesUpdates/SchoolSupportDesignation>

8. PARCOURS SCOLAIRE

8.1 Programme élémentaire, cycle intermédiaire (7^e et 8^e)

Une description complète du curriculum de l'Ontario se trouve sur le site du ministère de l'Éducation de l'Ontario (voir la rubrique « Curriculum élémentaire ») :

<https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/curriculum#elementaire>

8.2 Programmes secondaires (9^e à la 12^e)

Une description complète du curriculum de l'Ontario se trouve sur le site du ministère de l'Éducation de l'Ontario (voir la rubrique « Curriculum secondaire ») :

<https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/curriculum#secondaire>

Les exigences d'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) peuvent être consultées au lien suivant :

<https://programmesdexcellence.csviamonde.ca/#programmes>

Depuis 1999, les crédits de cours menant à l'obtention du DESO sont obtenus en suivant les cours **théorique, appliqué** ou élaboré à **l'échelon local**. Les choix de l'élève influencent son itinéraire au cours de ses études secondaires ainsi que potentiellement ses options après ses études secondaires.

Il est fortement recommandé aux parents, tuteurs ou tuteurs de se tenir informés des cours offerts et d'accompagner l'élève dans son choix de programme et de cours.

Pour de plus amples informations sur le Diplôme d'études secondaires (DESO) et son obtention, veuillez communiquer avec l'orientation.

8.3 OQRE

8.3.1 TPM

Chaque élève inscrit dans un cours de mathématique de 9^e année doit écrire le test provincial de mathématiques (TPM) préparé par l'OQRE (Office de la qualité et la responsabilité en éducation). Le TPM fournit des données sur les connaissances des élèves en fonction des attentes du curriculum.

Ce test se déroule à la fin du semestre, en juin. Le TPM se tient en 2 séances de 60 minutes. Du temps supplémentaire est accordé aux élèves qui en ont besoin.

8.3.2 TPCL

Le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) mesure les compétences essentielles en lecture et en écriture rattachées à toutes les matières du curriculum provincial jusqu'à la 9^e année. Tous les élèves des écoles publiques doivent passer le TPCL en 10^e année. La réussite au TPCL est une des conditions d'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).

En préparation à l'administration des tests de l'OQRE, le personnel enseignant familiarise les élèves avec la plateforme d'administration de l'examen en organisant une pratique générale sur la plateforme électronique. Afin d'appuyer davantage les élèves, des séances de préparation sont prévues.

Pour obtenir plus d'informations sur l'OQRE, nous vous invitons à visiter le site Web de l'OQRE : www.oqre.on.ca.

8.3.3 Service communautaire

L'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario est conditionnelle à un minimum de **40 heures de service communautaire** au cours des quatre années d'études secondaires. **Un élève qui ne remplit pas ce critère ne peut pas obtenir son diplôme**, même si tous les crédits requis ont été par ailleurs acquis.

En plus d'enrichir la communauté en impliquant les jeunes, la raison d'être du service communautaire est de sensibiliser l'élève à ses responsabilités civiques et de l'aider à comprendre le rôle que l'élève peut jouer pour soutenir sa communauté. Il permet aussi, éventuellement, à l'élève de monter un cursus personnel et de se créer un réseau pour un emploi futur. L'élève peut commencer son service communautaire lors de l'été précédant son entrée en 9^e année.

Les heures de travail rémunérées ne peuvent pas être comptabilisées comme heures de service communautaire.

La vidéo *Hour Republic* détaille les démarches à suivre afin de faire inscrire les heures de bénévolat : <https://drive.google.com/file/d/1rlwR6QsO701yQievvP5PM1R4iUIXmcQ/view>

8.3.4 Certificat de bilinguisme

En plus de recevoir leurs Diplôme d'études secondaires de l'Ontario, les élèves de l'École secondaire Toronto Ouest ont la possibilité de recevoir un certificat de bilinguisme du Conseil scolaire Viamonde (anglais-français, avec 4 cours d'English du même calibre que ceux des écoles de langue anglaise, ainsi que 4 cours de français).

9. APPUI À L'APPRENTISSAGE

9.1 Aide aux devoirs à l'école

En 2023-2024, tous les élèves, de la 7^e à la 12^e, sont invités aux séances d'aide aux devoirs, chaque lundi, mercredi et jeudi de 14h30 à 15h30.

9.2 Mon Eurêka

Eurêka est un service d'aide aux devoirs destiné aux élèves des écoles de langue française de la 1^e à la 12^e année. Le service, accessible par clavardage, téléphone, visioconférence ou courriel, est ouvert du lundi au jeudi (hormis les jours fériés), de 16h à 21h, ainsi que le dimanche, de 18h à 21h.

Site Internet : <https://moneureka.ca/>

9.3 Élève-tuteur

Le bureau d'orientation coordonne un programme de tutorat qui consiste à offrir une aide supplémentaire aux élèves éprouvant des difficultés dans une ou plusieurs matières en leur assignant un « élève-tuteur ». L'élève-tuteur fournira une aide personnalisée et peut ainsi accumuler des heures de services communautaires.

9.4 Programme d'appui aux nouveaux arrivants

En collaboration avec le Centre francophone de Toronto, les nouveaux arrivants à l'école bénéficient du programme PIDEF (*Programme d'intégration dans les écoles francophones*). Ce programme offre un soutien continu afin de faciliter l'intégration et le plein épanouissement des familles francophones nouvellement arrivées en Ontario. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la direction de l'école.

9.5 Élèves ayant des besoins particuliers

Section à venir.

9.6 Cours d'été

Le Conseil scolaire Viamonde offre gratuitement chaque année des cours d'été dans les régions desservies par leurs écoles secondaires, s'il y a un nombre suffisant d'élèves inscrits aux cours.

Ces cours permettent d'acquérir de nouveaux crédits, de parfaire l'apprentissage ou de reprendre les cours non réussis. Pour s'inscrire à un cours d'été, l'élève doit consulter le bureau d'orientation de l'école.

9.7 Cours en ligne

L'élève peut s'inscrire à un cours en ligne si celui-ci n'est pas offert à l'école ou si un conflit d'horaire l'empêche de le suivre.

Un consortium des 12 conseils scolaires de langue française de l'Ontario (CAVLFO) met à la disposition de toutes les écoles secondaires de langue française de la province des enseignantes et enseignants, spécialistes dans une matière en particulier, qui assurent la prestation des cours en ligne. Ces cours sont gratuits et s'adressent à tout élève de la 9^e à la 12^e année.

Bien que l'enseignant se trouve dans une autre école, l'élève suit son cours en ligne à l'École secondaire Toronto Ouest encadré par quelqu'un désigné sur place et qui devra s'assurer que l'élève a tout le matériel requis. Le cours est agencé dans l'horaire de l'élève comme tout autre cours.

Le ministère de l'Éducation oblige les élèves de la 9^e à la 12^e année à compléter un minimum de deux cours en ligne. Les parents peuvent demander une exemption pour leurs enfants.

Pour s'inscrire aux cours en ligne, l'élève doit consulter le bureau d'orientation et obtenir l'approbation de la direction.

Voir aussi : <https://www.apprentissageenligne.org/>

10. PROGRAMMES SPÉCIALISÉS

10.1 Baccalauréat International (BI)

Le programme du diplôme du Baccalauréat International est d'une durée de deux ans et est destiné aux élèves de 11^e et de 12^e années.

À la fin de sa 12^e année, l'élève reçoit un diplôme bilingue du Baccalauréat International ainsi que son Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Si l'élève a le goût du dépassement, s'il est curieux, autonome et discipliné, si le défi l'intéresse, le programme du Baccalauréat International saura répondre à ses attentes.

Le Conseil scolaire Viamonde demande une contribution de 1000 \$ (taxes en sus) pour tout élève qui entreprend le diplôme ou des cours du BI. Ceci couvre une partie des frais d'évaluation, de formation, d'inscription et de matériel requis pour offrir le programme du BI.

Voir le site du BI : <https://www.ibo.org/fr/>

10.2 Éducation coopérative (COOP)

L'éducation coopérative est un programme secondaire d'exploration en milieu de travail. L'élève peut compter jusqu'à deux crédits COOP parmi les crédits nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires (DESO). Par contre, il n'y a pas de limite quant au nombre de crédits optionnels qu'un élève peut obtenir en COOP. Attention, cependant, les programmes COOP exigent une plus grande implication en dehors du milieu scolaire.

Un placement en COOP doit être en relation avec un ou des cours du programme académique de l'élève, la partie hors milieu scolaire permettant à l'élève de mettre en pratique et de renforcer la partie acquise en milieu scolaire.

Le responsable du programme COOP prépare un plan de formation individualisé pour l'élève, en consultation avec l'employeur, et adapté aux demandes et aux besoins académiques de l'élève.

Voir aussi : <https://www.ontario.ca/fr/page/les-metiers-specialises-dans-les-ecoles-de-ontario>

10.3 Majeure Haute Spécialisation (MHS)

L'École secondaire Toronto Ouest offre des programmes de Majeure Haute Spécialisation (MHS). Ceux-ci permettent aux élèves de 11^e et de 12^e années de se concentrer dans un secteur en regroupant 8 à 10 cours dans un domaine précis, y compris 2 crédits obligatoires du programme COOP, tout en obtenant le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).

Les programmes sont offerts dans les domaines suivants :

- **arts et culture** (musique, danse et arts visuels),
- **sport** (formation, programmation et journalisme),
- **hôtellerie et tourisme** (hôtellerie, services de restauration et tourisme),
- **environnement** (études environnementales ou sciences).

Le sceau de la majeure sera apposé sur le DESO de l'élève.

Pour plus d'informations au sujet de la MHS, veuillez consulter le site Web :

<https://www.ontario.ca/fr/document/majeure-haute-specialisation-politique-et-guide-de-mise-en-oeuvre>

10.4 Double reconnaissance de crédits

Les programmes à double reconnaissance de crédit sont des programmes qui permettent aux élèves, pendant qu'ils sont toujours à l'école secondaire, de suivre des cours collégiaux qui comptent à la fois pour le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) et une note du niveau post-secondaire.

Des collèges financés par les fonds publics participent à un programme approuvé par le Ministère, comme le Collège Boréal ou La Cité Collégiale.

<https://www.ontario.ca/fr/page/programmes-double-reconnaissance-de-credit>

10.5 Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)

Le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) s'inscrit dans le cadre du programme de l'éducation coopérative. Ce programme d'apprentissage permet à l'élève de la 11^e ou la 12^e année de devenir apprenti et de travailler afin de devenir compagnon certifié dans un parmi plus de 150 métiers spécialisés, tout en étudiant pour obtenir son DESO.

Pour la liste des métiers concernés, voir : <https://www.oyappajo.com/fr/pajo/>

11. RESSOURCES ADDITIONNELLES POUR LES PARENTS

Suivez le lien ci-dessus pour diverses ressources et événements francophones dans la communauté. **Padlet** à jour pour les familles : padlet.com/SecteurCOMM/bddrpfxpkhx988so

En plus d'offrir une programmation culturelle variée, l'**Alliance française de Toronto** offre des cours de français aux parents anglophones. alliance-francaise.ca/

Le logiciel **Antidote compte** un dictionnaire, une grammaire et un correcteur très performant pour les travaux d'école de vos enfants. Il souligne les fautes et propose une correction avec explications. Il corrige l'anglais et le français. antidote.info/fr/

Une bibliothèque numérique gratuite de plus de 5200 titres en français, la **Bibliothèque des Amériques**, est à la disposition de tous. On peut télécharger jusqu'à quatre livres (et réserver jusqu'à trois livres). www.bibliothequedesameriques.com

La **Bibliothèque publique de Toronto** dispose d'un large choix d'ouvrages et d'une programmation en français. torontopubliclibrary.com

Le **Centre francophone du grand Toronto** est un organisme à but non lucratif qui soutient la communauté francophone. Le CFT offre de nombreux services dont des services de santé et des services à la jeunesse, le programme d'intégration dans les écoles francophones (PIDEF), **un annuaire francophone** ainsi qu'un appui aux activités culturelles et communautaires de Toronto. centrefranco.org

EduSource : Un portail d'accès aux ressources élaborées et publiées par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Voir en particulier les livrets d'appui «*Faites équipe avec votre jeune en mathématiques*» et «*Engagement des parents*». edusourceontario.com/ressources/trouver

Choq-FM 105,1 : La radio communautaire de langue française de Toronto. Son infolettre compte un calendrier d'activités. choqfm.ca
grandtoronto.ca/

L'Express : journal de langue française de Toronto.

l-express.ca

Le Métropolitain : journal de langue française local.

lemetropolitain.com

ICI Radio-Canada : Diffuseur public pancanadien (radio, télévision et web), avec des émissions et des bulletins d'informations locales et régionales.

ici.radio-canada.ca/ontario/toronto

ici.radio-canada.ca/infolettres

TFO / ONFR+ : Diffuseur francophone public de l'Ontario français (télévision et web) avec programmation, informations et infolettre.

www.tfo.org

onfr.tfo.org/

Parents partenaires en éducation : Cet organisme franco-ontarien s'engage à informer et outiller les parents à s'affirmer dans leur rôle de premier éducateur. Vous y trouverez un carnet de ressources très utile.

ppeontario.ca/

People for Education : Fondé en 1996, un organisme à but non lucratif avec diverses ressources.

peopleforeducation.ca/education-resources-for-our-public-education-future/

Annexe 1

Code de vie de l'École secondaire Toronto Ouest

Le code de vie se trouve sur la page internet de l'école, au https://csviamonde.ca/fileadmin/ecoles/Ecole_secondaire_Toronto_Ouest/TOOU_Code_de_vie_detaille.pdf

Tous les membres de la communauté de l'École secondaire Toronto Ouest s'engagent à observer en tout temps les normes de comportement suivantes :

Faire preuve de RESPECT, CIVILITÉ et CIVISME :

- respecter les différences chez les gens, de même que leurs idées et leurs opinions
- faire preuve de politesse en utilisant un langage verbal et non-verbal approprié
- demeurer honnête et intègre
- être assidu et ponctuel en classes
- porter une tenue vestimentaire appropriée

Respecter les BIENS et les LIEUX :

- prendre soin des biens propres, de ceux d'autrui et de ceux de l'école
- prendre soin des lieux

S'abstenir de faire de l'INTIMIDATION :

- verbale
- physique
- sociale
- électronique

Assurer la SÉCURITÉ PHYSIQUE de tous :

- ne pas commettre d'agressions physiques ou sexuelles
- ne pas consommer d'alcool et de drogues interdites par la loi
- ne pas être en possession d'une arme ou d'un objet pouvant être utilisé comme une arme

Respect du FRANÇAIS et de la FRANCOPHONIE :

- parler français
- respecter toutes les cultures de la francophonie

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

CHANDAIL À CAPUCHE 45 \$:

Les chandails à capuche sont en vente sur [Guichet Viamonde](#) dans l'onglet « **Produits** ». La distribution est faite chaque mercredi jusqu'à épuisement du stock, dépêchez-vous!



Tous les profits permettront au Conseil d'école d'appuyer les activités scolaires.